

Produit: EVATANE® HT - 18-20% VA

Page: 1 / 7

Numéro de FDS: 000701-001 (Version 2.0)

Date 24.07.2012 (Annule et remplace : 04.03.2011)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Fiche de Données de Sécurité générique

1.1. Identification du produit**Identification du mélange:** EVATANE® HT - 18-20% VA**Grades :** 18-150, 18-500, 20-20**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange :** Adhésifs et revêtements thermofusibles, Coextrusion, Mousse, Compounds**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur	Arkema POLYMERES TECHNIQUES 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex, France Téléphone : +33 (0)1 49 00 80 80 Télécopie : +33 (0)1 49 00 83 96 http://www.arkema.com
Adresse e-mail	pars-drp-fds@arkema.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence**+33 1 49 00 77 77**
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
ORFILA : 01 45 42 59 59**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (Règlement (CE) No 1272/2008):**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du Règlement (CE) No 1272/2008.

Classification conformément aux Directives UE 1999/45/CE :

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):**

Ce mélange ne nécessite pas d'étiquetage.

2.3. Autres dangers**Effets possibles sur la santé:**

Exposition aiguë: Le contact avec le produit manipulé à chaud peut causer des brûlures graves.

Dangers physico-chimiques:Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs.
Produits de décomposition : voir chapitre 10**Divers:**

Résultats des évaluations PBT et VPVB : Cette information n'est pas requise.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges**

Nature chimique du mélange¹:
Copolymère éthylène et acétate de vinyle
Présence d'additifs

Impuretés contribuant aux dangers :

Nom Chimique ¹	No.-CE	No.-CAS	Concentration	Classification Directive 67/548/CEE	Classification Règlement (CE) No 1272/2008
acétate de vinyle	203-545-4	108-05-4	< 0,2 %	F; R11 Xn; R20 Xi; R37 Carc.Cat.3; R40	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4 (Inhalation); H332 STOT SE 3; H335 Carc. 2; H351

¹: Voir chapitre 14 pour le nom approprié de l'expédition

²: Voir le texte du règlement pour les exceptions ou restrictions applicables : La période de transition prévue par l'article 23 du Règlement REACH n'est pas terminée.

Pour le texte complet des phrases R, H, EUH mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. & 4.2. Description des premiers soins nécessaires & Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Inhalation:

Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit : Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. En cas de troubles persistants : Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Contact avec le produit chaud : Refroidir rapidement la peau à l'eau froide après contact avec le polymère fondu. Enlever le produit avec de l'huile végétale ou de la paraffine. En cas d'adhérence, ne pas tenter d'arracher le produit. Traiter les surfaces atteintes comme une brûlure thermique. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Poussières : Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau en écartant bien les paupières. Enlever les particules restantes sous les paupières. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

Contact avec le produit chaud : Refroidir rapidement les yeux à l'eau froide après contact avec le polymère fondu. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

En cas de troubles : Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas de données disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

A haute température :

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs :

Acide acétique, Oxydes de carbone (par combustion)

5.3. Conseils aux pompiers:

Méthodes particulières d'intervention:

Prévoir un système d'évacuation rapide des conteneurs. En cas d'incendie à proximité, éloigner les sacs.

Actions spéciales pour la protection des pompiers:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des poussières. Porter un masque à poussières et des lunettes si nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupération:

Récupérer le produit. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Elimination:

Éliminer le produit par incinération (en accord avec les réglementations locales et nationales).

6.4. Référence à d'autres sections: Aucun(e).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Mesures techniques/Précautions:

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux produits: Solides (granulés).
Prévoir ventilation des locaux, aspiration des poussières ou des vapeurs susceptibles de se dégager au cours des opérations de transformation (produit manipulé à chaud). Prévoir douches, fontaines oculaires. Prévoir poste d'eau à proximité.

Précautions pour la manipulation sans danger:

A tous les stades de la mise en oeuvre, ne pas dépasser la température de décomposition en produits toxiques et corrosifs. Éviter la formation de poussière. En cas de formation de poussières, porter un masque à poussière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques durant les transferts en installation métallique. Manipuler loin de toutes flammes.

Mesures d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Produit manipulé à chaud : Éviter l'exposition aux vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour conserver les qualités techniques du produit. Enlever toute source d'ignition. Prévoir mise à la terre et matériels électriques de sécurité.

Produits incompatibles:

Aucun à notre connaissance.

Matériel d'emballage:

Recommandé: Polyéthylène

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucun(e).

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle:

Valeurs limites d'exposition Non pertinent

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Cette information n'est pas requise.

Concentration prévisible sans effet (PNEC):

Cette information n'est pas requise.

8.2. Contrôles de l'exposition:

Mesures générales de protection:

Prévoir ventilation des locaux, aspiration des poussières ou des vapeurs susceptibles de se dégager au cours des opérations de transformation (produit manipulé à chaud).

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains:	En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Protection des yeux/du visage:	Gants (produit manipulé à l'état fondu) Lunettes de sécurité (produit manipulé à l'état fondu) - Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de protection (produit manipulé à l'état fondu)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Voir chapitre 6

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État physique (20°C):	solide
Forme:	granulés
Couleur:	couleur naturelle, blanc
Odeur:	type ester
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.
pH:	non applicable
Point/intervalle de fusion :	60 - 90 °C
Point/intervalle d'ébullition :	Non applicable (se décompose au chauffage)
Point d'éclair:	non applicable
Taux d'évaporation:	Non pertinent
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur:	Non pertinent
Masse volumique de la vapeur:	Non pertinent
Masse volumique:	940 - 960 kg/m ³
Hydrosolubilité:	< 1 mg/l à 20 °C (estimation) insoluble, (sur la base de sa structure)
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas de données disponibles.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas de données disponibles.
Température de décomposition:	env. 260 °C
Viscosité, cinématique:	non applicable
Propriétés explosives:	
Explosibilité:	Non pertinent (compte tenu de sa structure)
Propriétés comburantes:	Non pertinent (compte tenu de sa structure)

9.2. Autres données:

Solubilité dans d'autres solvants: Soluble dans: Tétrachlorure de carbone , à 25 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. & 10.2. Réactivité & Stabilité chimique:

Produit stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune connue aux conditions normales d'utilisations.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur, flammes et étincelles. Exposition au soleil. Exposition à l'humidité. (pour conserver les qualités techniques du produit).

10.5. Matières incompatibles:

Acides, Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Décomposition thermique:

Température de décomposition: env. 260 °C

A haute température :

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs :

Acide acétique, Oxydes de carbone (par combustion)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë:

Ingestion: Polymère: De par sa composition, peut être considéré comme : Peu nocif par ingestion

Dermale: Polymère: De par sa composition, peut être considéré comme : Peu nocif par contact avec la peau

Effets locaux (Corrosion / Irritation / Lésions oculaires graves):

- Contact avec la peau:** **Polymère: Peut être considéré comme : Peu ou pas irritant pour la peau**
• Chez l'homme : Le contact avec le produit manipulé à chaud peut causer des brûlures graves.
Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour la peau
- Contact avec les yeux:** **Polymère: Peut être considéré comme : Peu ou pas irritant pour les yeux**
• Chez l'homme : Le contact avec le produit manipulé à chaud peut causer des brûlures graves.
Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

- Inhalation:** Pas de données disponibles.
- Contact avec la peau:** Pas de données disponibles.

Effets CMR : **Polymère: Pas de préoccupation particulière pour l'homme**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique :

- Inhalation:**
• Chez l'homme : Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les voies respiratoires

Exposition répétée: **Polymère: Pas de préoccupation particulière pour l'homme**

Danger par aspiration: Non pertinent

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

- Invertébrés aquatiques:** Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :

- Biodégradation (Dans l'eau):** **Polymère inerte , Non biodégradable sur la base de sa structure**

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol - Répartition entre les compartiments environnementaux: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Cette information n'est pas requise.

12.6. Autres effets néfastes: Aucun à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Traitement des déchets:

- Élimination du produit:** Ne pas jeter les déchets à l'égout. Recycler si possible. Éliminer le produit par incinération (en accord avec les réglementations locales et nationales).
- Élimination des emballages:** Ne pas rejeter dans l'environnement. Recycler si possible. Éliminer les emballages par incinération (en accord avec les réglementations locales et nationales).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fiches de données de sécurité: conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTATION FRANCAISE:

Preparations dangereuses	Arrêté du 9.11.2004 modifié par les arrêtés du 7.02.2007 et 7.12.2009.
Sécurité au travail	Code du travail art. R 4222-1 à 4222-26. Captation des vapeurs, aérosols et particules solides à la source d'émission. Assainissement Arrêté du 31.3.80 : Installations électriques des installations classées
Installations classées	Loi n° 76-663 du 19.7.76 - Décrets du 7.7.92 et n° 93-1412 du 29.12.93 et n° 96-197 du 11.03.96 et n° 99-1220 du 28.12.99 - Activité classée reprise dans la nomenclature 2661 : Emploi de matières plastiques 2662 : Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de)
Déchets	Loi n°75-633 du 15.7.75 - Instruction technique du 22.1.80 sur les déchets industriels– Arrêté du 02.02.1998, modifié par l'arrêté du 29.05.2000 et par l'arrêté du 03.08.2001, relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau, ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation
Rejets	Loi n° 76-663 du 19.07.76 et arrêté du 02.02.98, modifié par arrêté du 29.05.2000 et par arrêté du 03.08.2001

15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucun(e).

INVENTAIRES:

EINECS:	Conforme
TSCA:	Conforme
AICS:	Conforme
DSL:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste Canadienne DSL.
ENCS (JP):	Conforme
KECI (KR):	Conforme
PICCS (PH):	Conforme
IECSC (CN):	Conforme
NZIOC:	Conforme

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R, H, EUH mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R11	Facilement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Mise à jour:

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:		Type:
2	Classification et étiquetage	modifications

Thésaurus:

NOAEL : Dose sans effet toxique observable (NOAEL)
LOAEL : Dose/concentration la plus faible pour laquelle un effet indésirable est encore observé (LOAEL)
bw : Poids du corps
food : dans la nourriture
dw : Poids sec
vPvB : Très persistant et très bioaccumulable
PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforme aux spécifications fournies par ARKEMA. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).
